



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET
DES SOLIDARITÉS –UD92**

N° Spécial

04 Février 2022

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRIETS-UD92 du 04 février 2022

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	Page
	02.02.2022	Arrêté fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail de l'unité départementale des Hauts-de-Seine.	3

**ARRETE DU 2 FEVRIER 2022 FIXANT LA COMPOSITION DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET
DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'UNITE DEPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE**

La Directrice de l'Unité départementale des HAUTS-DE-SEINE,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu le décret n° 2011-521 du 13 mai 2011 portant création de comités d'hygiène et de sécurité régionaux et spéciaux au sein des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu l'arrêté du 13 mai 2011 relatif aux comités d'hygiène et de sécurité régionaux et spéciaux institués au sein des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu l'arrêté n°2021-165 du 14 décembre 2021 portant maintien des CHSCT spéciaux institués auprès de l'unité régionale et des unités départementales de PARIS, des Hauts de Seine, de Seine Saint Denis et du Val de Marne

Vu les procès-verbaux des opérations électorales du 7 au 14 décembre 2021 pour la désignation des représentants des personnels au comité technique des services déconcentrés institué auprès du directeur régional et interdépartemental des entreprises, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île de France,

Vu la décision de la directrice de l'unité départementale des HAUTS-DE-SEINE du 10 janvier 2022 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner les représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'unité départementale des HAUTS-DE-SEINE ainsi que la répartition au sein de ce comité des sièges entre les organisations syndicales,

Vu les propositions des organisations syndicales concernées.

DECIDE :

Article 1 : Représentent l'administration au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'unité départementale :

Claudine SANFAUTE, présidente

Philippe LAGRANGE, directeur de l'unité départementale adjoint

Article 2 : Représentent le personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'unité départementale :

Sur proposition du syndicat:	Titulaires	Suppléants
CFDT	Bérangère LAFONT	Irène GBIKPI
CGT	Frédéric PICARD Sophie ALGALARRONDO Flora DURAND	Adeline GAZZOLA Jean-François GOS Guillaume THENOZ
SUD Solidaires	Claudine PADOVANI	Norbert MAHON
UNSA	Catherine PALMYRE	Francine LECOQ

Article 3 : Assistent de droit au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'unité départementale :

Le médecin de prévention,

L'inspecteur de santé et de sécurité,

L'assitant de prévention.

Article 4 : le présent arrêté sera publié et affiché dans les locaux de l'unité départementale.

P/O La Directrice de l'unité départementale

Le Directeur de l'unité départementale adjoint

Philippe LAGRANGE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>